



VSA-AAS

Verein Schweizerischer Archivarinnen und Archivare
Association des archivistes suisses
Associazione degli archivisti svizzeri
Associazioni da las archivarias e dals archivaris svizzers
www.vsa-aas.ch

VSA-AAS
c/o Büro Pontri GmbH
Postfach
CH-3322 Urtenen-Schönbühl

t +41 (0)31 312 26 66

info@vsa-aas.ch
www.vsa-aas.ch

Au Conseil fédéral
Chancellerie fédérale
Palais fédéral ouest
3003 Berne

Urtenen-Schönbühl, le 9 février 2021

Demande de réouverture des salles de lecture des services d'archives pour les chercheurs en formation et les chercheurs professionnels

Monsieur le Président de la Confédération,
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers fédéraux,

Le Conseil fédéral doit très prochainement prendre de nouvelles décisions en ce qui concerne l'ordonnance COVID-19 situation particulière à partir du 28 février 2021. Dans ce cadre, l'Association des archivistes suisses, en tant qu'association faîtière des services d'archives au niveau suisse, demande la réouverture des salles de lecture sur tout le territoire helvétique pour les chercheurs en formation et les chercheurs professionnels, dans le strict respect des concepts de protection mis en place l'année dernière.

Au-delà du cercle des personnes qui doivent recourir aux archives pour faire valoir leurs droits dans le cadre de litiges ou pour mieux connaître leur passé, pour lesquelles des solutions ponctuelles sont déjà mises en œuvre, il paraît en effet essentiel à l'Association des archivistes suisses de proposer le plus rapidement possible une solution durable aux chercheurs qui ont besoin de fréquenter les salles de lecture dans le cadre professionnel ou dans le cadre de leur formation académique. La fermeture des salles de lecture peut tout à fait se justifier pour des questions sanitaires sur une période limitée – nous en comprenons parfaitement les raisons. Elle ne peut néanmoins pas, nous semble-t-il, se poursuivre indéfiniment. Aujourd'hui, de nombreux projets de recherche sont à l'arrêt ; des chercheurs professionnels ou en formation ont pris contact avec différents services d'archives à de répétées reprises pour faire valoir leurs besoins et étudier des solutions alternatives. La numérisation des fonds figure en bonne place parmi celles-ci. Or elle s'est rapidement heurtée à un manque de ressources, si bien qu'il devient actuellement de plus en plus difficile de répondre à la demande dans des délais raisonnables. La réouverture des salles de lecture aux chercheurs en formation et aux chercheurs professionnels, qui fréquentent nos institutions dans le cadre de leur travail et non pas à des fins de loisir et de divertissement, nous paraît ainsi désormais la seule alternative crédible et durable. Décliné dans les différents services d'archives suisses, le plan de protection global développé l'année dernière par l'Association des archivistes suisses a permis de maintenir ces derniers ouverts, dans le respect des règles sanitaires en vigueur et à la satisfaction des chercheurs ; aucun cas de contamination



au COVID-19 n'a du reste été détecté, à notre connaissance, au cours de l'année écoulée. Cela tend ainsi à démontrer non seulement la pertinence et l'efficacité des mesures prises en totale conformité avec les règles sanitaires instaurées par les autorités fédérales, mais également la pleine capacité des services d'archives à donner accès à leurs fonds en protégeant la santé de leurs usagers. L'Association des archivistes suisses demande ainsi la réouverture des salles de lecture à un public clairement identifié, qui fait de la fréquentation des services d'archives son gagne-pain, et pour lesquels il est possible de mettre en place des mesures de traçage très strictes : limitation de l'accès à un nombre restreint de personnes, justification dûment motivée, inscription préalable obligatoire, désinfection des places de travail...

Les Archives exercent un rôle social et sociétal essentiel, à travers notamment la documentation de la conduite des affaires ou la constitution de la mémoire individuelle et collective. Surtout, comme le rappelle la Déclaration universelle sur les archives adoptée voici 10 ans, « l'accès le plus large aux archives doit être maintenu et encouragé pour l'accroissement des connaissances, le maintien et l'avancement de la démocratie et des droits de la personne, la qualité de vie des citoyens ». Seule la réouverture des salles de lecture aux chercheurs en formation et aux chercheurs professionnels, dans un premier temps, permettra de mettre à nouveau en application rapidement ces principes fondateurs.

L'Association des archivistes suisses demande d'ores et déjà au Conseil fédéral d'intégrer dans ses scénarios la réouverture complète des salles de lecture des services d'archives pour tous les publics dans les délais les plus brefs possibles tout en prenant en considération bien évidemment l'évolution de la pandémie.

J'ose croire le Conseil fédéral sensible à ces arguments et je reste bien volontiers à votre disposition pour tout complément d'information que vous pourriez désirer.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président de la Confédération, Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers fédéraux, l'expression de mes sentiments distingués.

Alain Dubois

Président de l'Association des archivistes suisses

Copies à

- Direction de l'Office fédéral de la santé publique, Schwarzenburgstrasse 157, 3003 Berne
- Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation SEFRI, Einsteinstrasse 2, 3003 Berne
- Mme Silvia Steiner, Présidente de la Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique, Maison des Cantons, 3001 Berne
- M. Flavio Eichmann, Secrétaire général de la Société suisse d'histoire, Villemattstrasse 9, 3007 Berne
- Membres du comité de l'Association des archivistes suisses